



# SNNA



CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87  
Lotus Notes : [fo-crnaso@regis-dgac.net](mailto:fo-crnaso@regis-dgac.net) / E-mail: [fosnna.national@aviation-civile.gouv.fr](mailto:fosnna.national@aviation-civile.gouv.fr) / Site web: <http://www.snnafo.com>

Le jeudi 07 juillet 2011

## CTP DO et CTP DSNA 30 juin et 05 juillet 2011

### Stratégie "basses couches"

#### Toujours pas de perspectives ni de projets clairs !!!

Loin de proposer un plan d'action mûrement réfléchi, la DO et la DSNA continuent à procéder par effet d'annonces complètement déconnectées des études nécessaires à la mise en évidence (ou pas) de gains opérationnels ou d'améliorations de la qualité du service rendu. C'est ainsi que nous avons récemment pris connaissance du reclassement de Metz-Nancy-Lorraine et de Grenoble-Isère à une date indéfinie.

**FO dénonce la méthode et les objectifs protocolaires (fermeture arbitraire de 15 approches sans aucune étude de faisabilité préalable) qui ne reflètent ni ne s'appuient sur aucune réalité opérationnelle.**

Les problématiques de la reprise de l'approche de Perpignan par Montpellier et de la reprise de la TWR de Nîmes par la DGAC sont les illustrations types du manque de cohérence de la démarche et de l'absence totale d'anticipation des besoins et des conséquences.

- Les horaires, le nombre de positions et le BO de Perpignan ne sont pas définis.
- Pas de propositions concrètes pour le reclassement des personnels de Perpignan autres qu'ICNA. Par exemple, les IESSA s'inscriront dans la stratégie "basses couches" pour les maintenances régionales tout aussi arbitraire et floue que pour les APP et TWR.
- Le BO et l'armement de Nîmes sont insuffisants et inadaptés sans aucune anticipation des besoins futurs.

**FO, pour sa part, a toujours eu une vision claire des aspects opérationnels et des dysfonctionnements générés par la mise en œuvre de la politique d'approches centrales de la DSNA.**

Perte de fluidité dans l'écoulement du trafic, manque de réactivité, restrictions et attentes pour les vols IFR sont les conséquences constatées par la plupart des terrains F&G. Chaque contrôleur d'aérodrome a constaté ces effets induits par le "regroupement" d'approches et est très souvent contraint d'outrepasser ses prérogatives de contrôleur d'aérodrome pour rendre la partie de service d'approche nécessaire à la bonne gestion (régularité et accélération du trafic) de son terrain. Ces pratiques ne sont pas nouvelles et ce service "d'approche complémentaire" est rendu depuis longtemps (parfois même depuis très, très longtemps !) mais le constat est que la pratique s'est intensifiée pour compenser les "vides opérationnels" existant déjà ou bien ceux générés par la mise en œuvre d'approches centrales.

Ce constat n'est pas nouveau et FO l'avait fait acter dans le protocole 2006 sous la forme d'un "GT métiers du contrôle" qui devait être le lancement d'une réflexion sur l'extension des prérogatives des contrôleurs TSEEAC à une part de service d'approche et à l'étude d'un déroulement de carrière adapté aux besoins et aux contraintes spécifiques de cette filière métier. La DGAC n'a pas tenu ses engagements et a refusé de lancer ces travaux.

**Aujourd'hui, les perspectives de fermeture d'approche ne peuvent que contribuer à intensifier ces pratiques et FO a réitéré sa demande de lancement d'une réflexion visant à officialiser ces pratiques qui quoiqu'en disent DO et DSNA continueront à se perpétuer et se développeront.**

**FO semble être la seule OS à avoir fait ce constat et la seule réaction à notre proposition a été une vive opposition du SNCTA qui a estimé que "les TSEEAC ne devaient pas rendre le service**

**d'approche et que cela ne faisait pas partie du cadrage des basses couches" et que "l'on devait rester dans le cadre des prérogatives actuelles des ICNA et des TSEEAC".**

## Programme d'action groupes F&G

Le Directeur des Opérations nous a fait part en séance d'une liste de thèmes qu'il souhaitait voir étudier d'ici la fin 2011. Il a refusé de lancer un débat sur le fond de ces thèmes en CTP.

### ➤ Encadrement, chefs CA et adjoints

Organisation d'un séminaire chefs CA début octobre à Athis afin de discuter de leurs responsabilités, charge de travail, évolution de leur rôle, rôle support du SNA,...

**FO a fait inscrire les Instructeurs Régionaux dans la réflexion et a attiré l'attention du DO sur le fait que ce séminaire se tiendrait dans un contexte plus ou moins hiérarchique et que les participants auraient peut-être un peu de mal à s'exprimer pleinement et tout à fait librement !** Le DO a convenu d'une réunion préparatoire avec les OS avant la tenue du séminaire.

Quoi qu'en marge de la fonction contrôle tout en étant très proche dans l'exercice des métiers, de l'avis de FO, **la Vigie Trafic aurait pu s'intégrer dans la réflexion.** Le DO n'a pas rejeté la proposition mais nous a proposé d'avoir **une discussion plus spécifique sur le sujet VT au sein d'une réflexion menée avec le chef SNA/RP.**

**FO a également demandé l'organisation d'un séminaire pour les contrôleurs d'aérodrome afin d'avoir une réflexion sur le métier de contrôleur, les aspects techniques et sociaux, l'interface APP-TWR dans le cadre "basses couches" et le rôle des TSEEAC dans le service d'approche.** Le DO n'a pas jugé utile d'organiser un séminaire pour les contrôleurs d'aérodrome, trop complexe à mettre en œuvre et il existe assez de relais dans les instances actuelles pour transmettre les revendications et problèmes des personnels. Il a estimé que c'était le rôle des chefs CA et des OS.

**FO a rappelé son désaccord sur la méthode de calcul des BO proposée par la DO.** D'autres réunions sur le sujet se tiendront à la rentrée de septembre.

### ➤ Rôle des groupes F&G dans les SNA

Afin de discuter de l'intégration et du rôle des groupes F&G dans la stratégie « basses couches » (qui n'existe pas et reste donc à définir !!) et éventuellement revoir l'organisation des SNA, le rôle support des organismes éloignés du siège, QS, procédures,...

**FO a fait remarquer qu'effectivement l'organisation actuelle pouvait être complexe et par conséquent diminuer l'efficacité des services et que le support des aérodromes était, dans les faits, quasiment inexistant. Pour rejoindre le thème précédent, les chefs CA sont en fait restés des "directeurs d'aérodromes" et ont cumulé les fonctions de ces derniers avec toutes les nouvelles tâches générées par le développement des contraintes ESARR, surveillance, environnement, qualité, etc....**

Un adjoint au chef service exploitation chargé des aérodromes n'amènera rien par rapport à la structure actuelle. La problématique se situe au niveau des aérodromes et non pas au niveau des sièges de SNA !

La méthode consistant à regrouper les ressources au sein du siège ne fonctionne pas.

**Pour FO les difficultés doivent absolument être prises en compte localement par la création de postes d'adjoints qui seuls pourront appréhender les contraintes et exigences locales.**

### ➤ Pérennité des organismes

Réflexion sur l'organisation territoriale et fonctionnelle.

C'est donc, malgré les discours rassurant du maintien de toutes les TWR, qu'il y a un sujet de réflexion pour la DSNA et de préoccupation pour les personnels.

FO l'avait toujours pressenti et maintes fois dénoncé ! FO restera vigilant sur ce sujet et souhaite que si évolution il doit y avoir, cette évolution soit uniquement basée sur un contexte d'amélioration du service rendu à l'utilisateur.

### ➤ Equipements techniques

Le DO a annoncé la création récente d'un programme système TWR et APP.

FO ne peut qu'approuver le fait que les TWR F&G soient intégrées à la réflexion car le protocole que nous avons dénoncé faisait uniquement mention d'évolutions techniques pour les groupes A à C.

A titre d'exemple les installations d'IRMA prévues ont pris du retard et l'ATIS promis à Angoulême il y a 2 ans n'est toujours pas en service (entretemps un ATIS a été installé à FRANCAZAL... Cherchez l'erreur !!).

## ➤ Effectifs opérationnels

Le DO a prolongé la discussion sur la méthode de construction des BO tout en notant le désaccord sur les critères. Au moins une autre réunion sera programmée à la rentrée pour réexpliquer la méthode de calcul proposée. Si la DO n'apporte aucun changement aux principes de calcul FO a des doutes quant à une réelle volonté de prise en compte des réalités opérationnelles des groupes F&G. Sur ce sujet le contraste était saisissant par rapport à la prise en compte de la charge de travail en CRNA ou dans les grandes approches. Nous avons assisté à de longues discussions sur le taux d'occupation de fréquence, la charge de travail au micro et en "périphérie du micro", les limitations de trafic...pour les CRNA.

FO a toujours milité activement pour la prise en compte de ces contraintes dans tous les organismes et la DO a systématiquement considéré ces aspects comme négligeables au niveau des aérodromes !!

## Reclassement organisme de Cayenne

**La DSNA a proposé un reclassement en groupe D et une étude sur un complément d'encadrement.**

FO a rappelé le contenu du courrier des contrôleurs de Cayenne adressé au DSNA suite à cette annonce. FO a également rappelé que lors de sa visite à Cayenne, le DSNA s'était engagé vis-à-vis des personnels. Deux ans plus tard, nous ne pouvons que faire le constat du sous effectif, du TDS dégradé, des problèmes de logement et du fait que les spécificités du travail accompli à Cayenne sont loin d'être pleinement prises en compte. Les aspects contrôle océanique ne sont pas intégrés, les mouvements ne sont pas complètement comptabilisés...

**FO juge cette mesure insuffisante. Les spécificités propres à Cayenne sont en faveur d'un passage en groupe C qui aurait été beaucoup plus significatif en termes de reconnaissance des fonctions et d'attractivité. Cela aurait également réglé la problématique de l'encadrement.**

Le DSNA a utilisé l'image du verre ½ vide, ½ plein pour dire qu'il n'est pas facile de faire mieux. La DTI étudie différentes pistes de modernisation conjointement aux autres sites outre-mer, le DSNA est prêt à examiner les aspects logement et à travailler à la fréquence supplémentaire à l'objectif de 6 mois. Un nouveau BO est à l'étude localement et la DO se prononcera fin 2011.

La DSNA réfléchira au nombre de chef de TWR (un niveau EVS de plus, accès HEA) et à la possible prise en compte de Cayenne dans les aspects indemnitaires.

FO a également demandé que l'information aux personnels du renouvellement de l'IPSI d'année en année soit faite plus en amont et pas au dernier moment.

SDRH nous a à nouveau confirmé que cette mesure est prorogée d'année en année et que le décret du 28 juin 2011 la prolonge jusqu'en 2012.

### **Vote :**

pour : ADM, contre : 0, abstention : CFDT, CGT, UNSA, ne participent pas au vote : FO, SNCTA.

FO n'a pas participé au vote car l'administration n'a pas rempli son contrat moral et pris en compte les aspirations des personnels.

## Vacations de Réserve Opérationnelle

Lors du précédent CTP, **Le DSNA avait assuré que cette mesure ne serait pas imposée aux personnels** et que dans le cas où les organismes souhaiteraient ne pas adopter le mécanisme VRO, l'existant serait préservé en l'état.

**Il apparaît dans les faits que dans certains organismes où les personnels ont refusé les VRO, l'encadrement local prétexte d'un besoin de formaliser les pratiques en vigueur pour en changer complètement l'esprit !!!**

Dans un premier temps, la DO a nié ces agissements pour finalement finir par avouer qu'elle soutenait les initiatives prises par les SNA !!! C'est du chantage à la VRO !

**FO a vigoureusement dénoncé les voltefaces et les promesses non tenues. DSNA et DO devront pleinement assumer les conséquences de leurs actes.**

## Approche de Mayotte

FO s'associe aux personnels ICNA pour dénoncer les pressions externes et le sentiment d'une étude biaisée dont les résultats sont déjà connus et imposés dans le sens où un seul et unique scénario est pris en compte.

La DSNA a tenu à préciser, qu'effectivement il y avait des pressions politiques pour aboutir rapidement à la fourniture du service d'approche par la Réunion et dans les plus brefs délais mais que cette étude était une étude de faisabilité et qu'en tant que telle, elle n'avait pas vocation à imposer une issue mais à démontrer la possible application opérationnelle de ce scénario.

FO a rappelé que les TSEEAC assurant le contrôle d'aérodrome à Mayotte n'avaient pas été consultés et qu'il faudrait quand même penser à prendre leur avis sur les aspects opérationnels et faisabilité.

Nous rappelons, qu'aujourd'hui, la réalité opérationnelle (comme nous l'avons dit plus haut pour la métropole) veut que ce soit eux qui assurent le service d'approche !!

## Gestion remplacement et permutations dans les services opérationnels hors contrôle

SDRH nous a proposé un amendement au texte existant visant à assouplir les conditions en vigueur et à permettre une plus grande facilité d'utilisation du dispositif par les agents.

FO a souhaité s'assurer du fait que ce dispositif Remplacement/Permutations n'était utilisable qu'à la seule initiative des agents et que le gestionnaire du tour de service ne pouvait pas l'imposer pour gérer le sous-effectif ou les situations dégradées. SDRH a convenu que ce dispositif n'était pas utilisable par le service et était à seule discrétion des agents. FO a également demandé une modification du texte pour permettre les permutations sur des journées différentes et non pas seulement sur la même journée. Moyennant ces garanties et amendements FO était favorable à l'adoption du texte.

D'autres OS ont fait état de difficultés d'application (notamment dans certains services techniques) et plus généralement de non respect de la réglementation de la durée et de l'organisation du travail.

Dans ces circonstances, SDRH a préféré consulter les représentants des personnels et les services avant de mettre en œuvre cette mesure. A suivre...

## Recrutement sur titre (RUE)

Mise en œuvre pour la première fois de ce recrutement Rattaché de l'Union Européenne par arrêté du 31 mai 2011. Ce recrutement sera mis en œuvre tous les ans.

SDRH a comptabilisé 75 candidats ICNA, 63 candidats TSEEAC et il reste environ 20 dossiers à traiter. La majorité des candidats sont des militaires français détenteurs de la licence de contrôle, un espagnol et quatre polynésiens.

Affectations :

- 5 ICNA : 2 Cayenne, 2 Beauvais, 1 Rodez.
- 4 TSEEAC : Nîmes, Tossus, St Cyr, Albert-Bray.

Le SNCTA déplore les trop nombreuses candidatures de militaires dans un concours normalement tourné vers l'union européenne et demande à respecter l'esprit du RUE.

FO constate que l'arrêté est paru tardivement et que les candidats potentiels n'ont peut-être pas pu en prendre connaissance assez tôt.

SDRH convient du peu de publicité faite à ce recrutement mais que les futurs concours se tiendront dans un calendrier plus adapté et plus proche de celui des recrutements habituels. Le problème du niveau de français exigé est également un obstacle pour les étrangers.

Le DSNA se déclare satisfait pour une première et rappelle que l'esprit du concours est de permettre à la DGAC de recruter pour combler les besoins difficiles à honorer.

L'ENAC a manqué de temps pour mettre en place une formation modulaire qui aurait tenu compte de la détention des différents ratings.

Les lauréats ICNA devront donc s'acquitter d'une année de formation à l'ENAC comme les EP/SP. La formation sous forme de modules sera mise en place dès 2012.

Pourtant la décision de recrutements RUE avait été prise en 2008....

Les lauréats TSEEAC suivront les formations prévues pour les recrutements Emplois Réservés.

# Management DSNA et réorganisation DSNA/DO

La DSNA a présenté une réorganisation de la DSNA échelon central et de la DO échelon central. Le but avoué est d'améliorer le « management » de la DSNA sur les points suivants :

- assurer l'unicité de commandement des principales fonctions de la DSNA,
- mobiliser les ressources et mieux faire participer les centres opérationnels à la stratégie de la DSNA,
- augmenter le nombre de cadres expérimentés pour défendre la stratégie européenne.

La DSNA a proposé des regroupements de services de la DO (Athis) et de la DSNA (Farman et Athis) sous 5 nouvelles sous directions :

- Sécurité Qualité et Performance – SQP (DO1-DO1Q+MSQS).
- Espace Procédures Environnement EPE (DO2+ME).
- Stratégie International Systèmes SIS (DO3+SDPS).
- Ressources Humaines et Formation RHF (SDRH+DO1/Q+DO4P).
- Finances Contrats et Redevances FCR (SDFI+DO4F).

La DTI ne semble pas impactée par cette réorganisation qui concerne les 2 sites parisiens.

FO a rappelé les nombreuses réorganisations auxquelles les agents ont déjà du faire face depuis 2005 (déplacement SDRH de Farman à Athis par exemple) et qui ont eu un impact important sur les temps de trajet domicile-travail.

FO a demandé un organigramme précis du projet. La DSNA élaborera ce document et organisera une réunion avec les représentants des personnels. La DSNA doit démontrer l'utilité de cette réorganisation en termes d'amélioration du service et s'engager à ne pas dégrader les conditions de travail des agents. FO restera vigilant sur ce point et veillera à ce que cette réorganisation ne soit pas qu'un prétexte pour appliquer la RGPP et augmenter la pression sur les personnels, tous corps confondus !

## BRIA Antilles

FO a alerté la DSNA sur le sous-effectif des BRIA de Guyane et Antilles. Actuellement le sous-effectif oblige à des fermetures régulières à Cayenne comme aux Antilles.

**La DSNA n'a pas proposé d'affecter de nouvelles ressources pour la bonne raison qu'il n'y en a pas !** Encore une illustration des erreurs d'appréciation des besoins et des trop faibles recrutements (arbitrages de 2008 avec la suppression d'une promotion TSEEAC et protocole).

**La DSNA préfère dégrader le service rendu à l'utilisateur et applique la RGPP sans état d'âme.**

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?  
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

<b>Nom :</b>	Email :
<b>Prénom :</b>	Adresse personnelle ( <i>Optionnel</i> ):
Date et lieu de naissance :	
Corps :	
Grade :	A....., le..... Signature
Affectation :	
Adresse professionnelle :	
	<b>A renvoyer par fax au 05 57 92 84 87 ou par courrier :</b>
Tel :	<b>SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116</b>
Fax :	<b>33704 MERIGNAC CEDEX</b>